

COMMISSION ACADEMIQUE
D'HARMONISATION ET DE PROPOSITION DE NOTES
ACADEMIE DE LILLE.

L'évaluation aux baccalauréats de l'enseignement général et technologique en éducation physique et sportive.

Session 2010

Rappel :

Les résultats, analyses et décisions communiquées dans ce document sont le fruit du travail de la commission académique. Cette commission est la seule habilitée à « harmoniser » les notes obtenues aux épreuves. Ce travail n'a donc de sens que si les acteurs en établissement remplissent leurs missions comme par exemple l'analyse de l'équilibre des protocoles offerts aux élèves ou la réflexion à propos de la mise en œuvre des référentiels, sans se substituer à cette commission.

1 Fonctionnement de la commission

La commission académique est organisée et présidée par les IA IPR qui représentent le Recteur. En 2009-2010, elle s'est réunie trois fois (jeudi 6 novembre 2009, mardi 8 juin 2010 et vendredi 11 juin 2010).

Pour sa partie voie générale et technologique, elle se compose de 21 personnes

4 IA IPR et 2 chargés de mission

14 professeurs « enseignants de terrain » en lycée et responsables des sous-commissions

Rappel de l'article 10 de l'arrêté du 9 avril 2002 : « À l'issue des contrôles, la commission académique d'harmonisation et de proposition des notes analyse les notes transmises par les établissements et procède à leur harmonisation éventuelle. Elle communique ensuite les notes harmonisées au jury de l'examen du baccalauréat, lequel arrête définitivement la note affectée du coefficient en vigueur. La commission académique dresse le compte rendu de chaque session pour l'ensemble des épreuves (enseignement obligatoire, de complément, facultatif, et épreuves adaptées) et le transmet à la Commission nationale d'évaluation qui publie un rapport national annuel pour d'éventuelles régulations ou modifications du référentiel d'épreuves de la liste nationale ou des listes académiques.

Placée auprès de la direction de l'enseignement scolaire, la commission nationale est présidée par le doyen du groupe d'éducation physique et sportive de l'éducation nationale ou son représentant. »

Conformément à cet arrêté :

En début d'année, elle procède à :

L'envoi des documents qui permettent le bon déroulement des examens

L'étude et la validation des protocoles d'évaluation des établissements.

En cours d'année :

Elle accompagne localement les professeurs responsables des examens dans leur établissement.

En fin d'année elle procède à :

L'étude et la vérification de la légitimité des documents transmis faisant état des inaptitudes pour valider les dispenses (neutralisation du coefficient).

L'analyse des notes en prenant pour référence les recommandations de la commission nationale.

L'éventuelle harmonisation.

L'arrêt et la communication des notes au jury d'examen

Par ailleurs, les membres de la commission sont régulièrement sollicités pour éclairer le point de vue de l'inspection sur le dossier de l'évaluation certificative et de sa mise en œuvre.

La commission académique de Lille est réellement « académique » car tous les membres sont réunis au même endroit sous la responsabilité des IA IPR. L'équité entre tous les candidats est ainsi mieux assurée.

La commission nationale n'ayant pas été réunie depuis 2 ans, nous continuons à nous appuyer sur les principes arrêtés dans son dernier rapport.

Enfin, la commission constate une évolution positive dans la rigueur de traitement des « dossiers » que doivent transmettre les responsables « examens EPS » des établissements. En effet, de plus en plus de « dossiers » sont renvoyés dans les délais et très correctement renseignés. Nous identifions aujourd'hui clairement les Lycées qui ont acquis des routines professionnelles exemplaires (95% d'entre eux) et ceux qui semblent ne pas en comprendre l'importance. La commission encourage évidemment ceux qui n'ont pas encore complètement intégré cette démarche à le faire. Un courrier personnalisé est envoyé à ces derniers.

2 Recueil des données

Pour l'EPS obligatoire en CCF, la commission d'harmonisation a traité cette année les notes de 30765 candidats, 16719 filles et 14046 garçons ;(31574 candidats dont 17206 filles et 14368 garçons pour 92742 notes en 2009; 32521 candidats en 2008 et 33895 en 2007).

C'est la quatrième année d'utilisation du logiciel EPS NET. Cet outils donne autant satisfaction que les années précédentes. Un point nous étonne toutefois : la commission n'a pas eu accès aux résultats de l'option, ce qui complique ce travail de synthèse. A la marge des services qu'il rend déjà, un certain nombre de demandes a été transmis au SERIA de Rennes afin d'améliorer encore ce logiciel.

3 Moyenne des notes dans l'académie : *une réussite de bon niveau et stable*

La moyenne générale est en très légère hausse (Bac T et G) : 13,29 après harmonisation (13,24 en 2009, 13,21 en 2008, 12,99 en 2007, 12,80 en 2006, 12,77 en 2005 et 12,71 en 2004). Avant harmonisation cette moyenne était de 13,12 et donc également en hausse.

L'écart Garçons/Filles est stable et presque satisfaisant : 1,13 point avant harmonisation

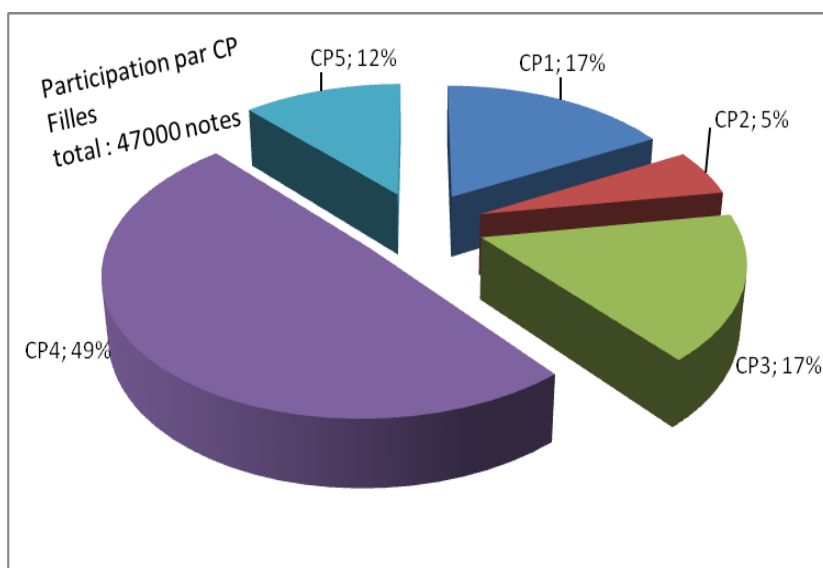
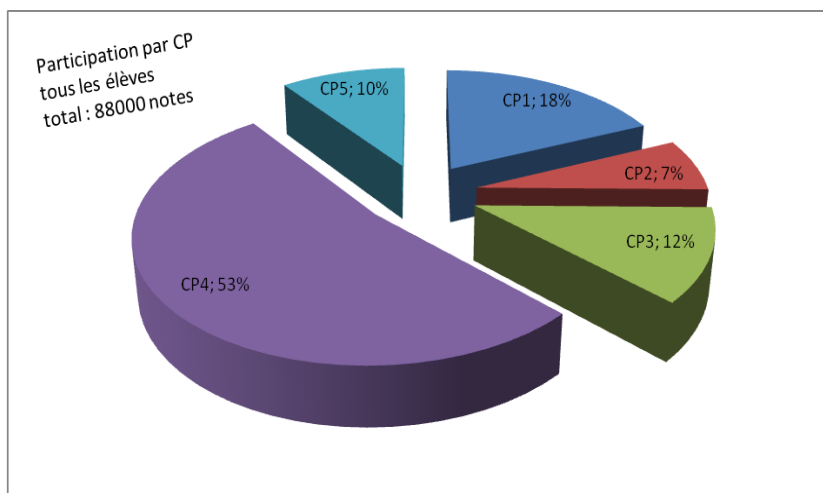
Le nombre de « inaptes totaux » 1351 candidats (1368 en 2009) est stable : 2,3% chez les garçons et 6% chez les filles.

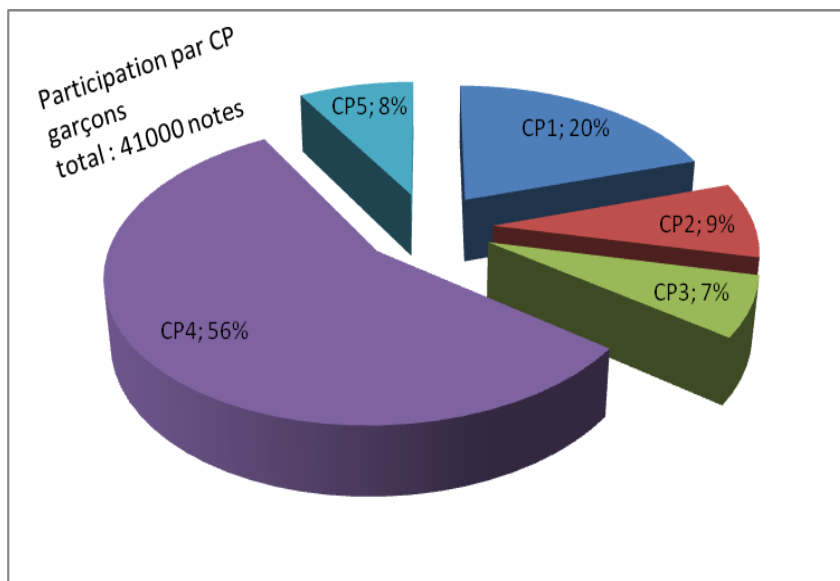
La dispersion pour le total des notes est stable depuis 2007 : l'écart type est de 3,36 (3,34 en 2009, 3,32 en 2008, 3,33 en 2007, 2,55 en 2006, 2,60 en 2005 et 2,66 en 2004).

Les effectifs, à nouveau en légère baisse se répartissent à raison de 2/3 pour la voie Générale et 1/3 pour la voie technologique. 1 point sur 20 séparent la moyenne de la voie G et de la voie T au profit de la première.

4 Fréquentation par Composante de la Compétence Culturelle : les tendances lourdes se confirment.

	total élèves		filles		garçons	
CP1	16195	18%	7960	17%	8235	20%
CP2	6025	7%	2526	5%	3499	9%
CP3	10588	12%	7831	17%	2757	7%
CP4	46302	53%	23137	49%	23165	56%
CP5	8965	10%	5522	12%	3443	8%





La CP4 , continue à être massivement « choisie ». La commission académique rappelle que la pratique d'une activité de la CP4 n'est pas obligatoire dans la mesure ou d'autres épreuves permettent de répondre à l'obligation d'une épreuve « collective ».

Les filles sont nettement plus nombreuses en CC3 que les garçons (presque trois fois plus cette année).

La CC5 est assez bien choisie et de manière équilibrée : la politique académique de valorisation de cette CC se poursuit. L'arrivée de la nouvelle épreuve académique « natation en durée » (CC5) s'est inscrite dans le cadre de cette politique éducative. Rappelons que la natation de durée fait désormais partie de la liste nationale présentée dans le nouveau programme.

Le changement de cadre réglementaire inscrit dans le nouveau programme du Lycée (BO spécial n° 4 du 29 avril 2010) devrait se concrétiser dans le futur arrêté relatif à la certification.

Des modifications importantes dans la répartition des élèves à l'intérieur des CP sont attendues pour le baccalauréat session 2013.

5 Fréquentation des épreuves (nationales et académiques) : *peu de changement*

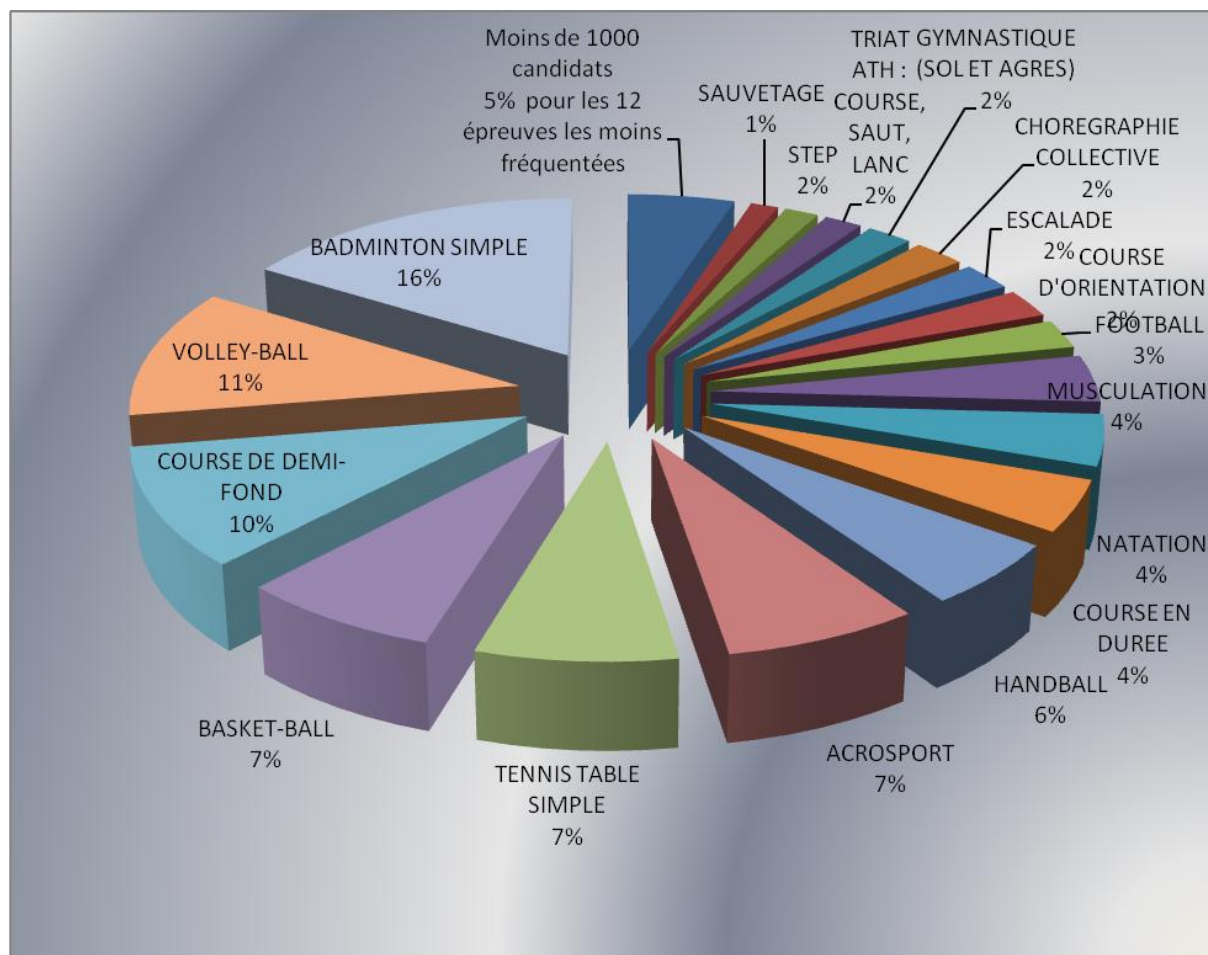
Epreuves	effectif total	% de candidats
Moins de 5%		
NATATION EN DURÉE ☼	30	moins de 1%
DANSE CHORE INDIV ☼	47	moins de 1%
JUDO	121	moins de 1%
DISQUE	123	moins de 1%
ARTS DU CIRQUE	214	1%
COURSE DE HAIES	217	1%
SAVATE BOXE FRANCAISE	247	1%
SAUT EN PENTABOND	535	2%
LANCER DU JAVELOT	549	2%
RELAIS VITESSE	762	3%
RUGBY	762	3%
BADMINTON DOUBLE ☼	852	3%
SAUVETAGE	1155	4%
Entre 5% et 10%		
STEP	1424	5%
TRIAT ATH : COURSE, SAUT, LANC ☼	1579	5%
GYMNASTIQUE (SOL ET AGRES)	1901	6%
CHOREGRAPHIE COLLECTIVE	2142	7%
ESCALADE	2153	7%
COURSE D'ORIENTATION	2182	7%
FOOTBALL	2215	8%
Entre 10 et 15%		
MUSCULATION	3596	12%
NATATION	3893	13%
COURSE EN DUREE	3915	13%
Entre 15% et 20%		
HANDBALL	4871	17%
Entre 20% et 30%		
ACROSPORT	6284	21%
TENNIS TABLE SIMPLE	6449	22%
BASKET-BALL	6521	22%
Plus de 30%		
COURSE DE DEMI-FOND	9072	31%
VOLLEY-BALL	9935	34%
BADMINTON SIMPLE	14329	49%

Lecture : un candidat sur deux a été noté en « badminton en simple » dans son ensemble de trois épreuves

☼ : épreuve de la liste académique

Fréquentation des épreuves nationales et académiques

88045 notes pour 30700 candidats



1% = 880 notes

16% = 14000 notes

5.1 Épreuves nationales : une grande stabilité

Le « choix » des épreuves reste très étalé : de 30 candidats natation en durée à 14329 candidats en badminton en simple. Ce choix est bien sûr très orienté par les « ensembles » proposés par les professeurs.

Les trois épreuves les plus choisies restent : le badminton en simple, le volley-ball et la course de demi-fond.

Les trois épreuves les moins choisies sont : la natation en durée (épreuve académique devenue épreuve nationale), la danse (choré individuelle) et le judo

Comme les années précédentes, les très faibles effectifs des épreuves les moins choisies restent inquiétants, en effet environ une épreuve sur deux parmi les 30 proposées n'est choisie que par moins de 5% des élèves. Il est plus que jamais important d'insister sur l'ouverture culturelle nécessaire à l'obtention d'un élève physiquement éduqué. La proposition de la commission nationale (3 épreuves dans 3 CC), est de plus en plus une solution à envisager.

5.2 Epreuves académiques : une autonomie académique utilisée pour deux épreuves

Les effectifs sont restés stables et satisfaisants en triathlon et en badminton. Les effectifs qui concernent la natation de durée et la chorégraphie individuelle restent également stables mais très faibles. Les élèves y obtiennent des résultats satisfaisants et les écarts filles garçons ne nécessitent pas d'harmonisation.

La publication de la nouvelle liste nationale dans le programme EPS (BO spécial n°4 du 29 avril 2010) va entraîner un renouvellement de la liste académique qui sera communiquée aux enseignants. Les faibles effectifs en présence ne permettent pas d'analyser objectivement les résultats.

6 Moyennes obtenues dans les épreuves et décision d'harmonisation

L'écart entre les garçons et les filles : vigilance constante de la commission et stabilité des pratiques évaluatives.

Avant harmonisation : comme lors des deux années précédentes, cet écart de 1,13 point (1,17 en 2009) a été jugé recevable pour les moyennes académiques générales mais trop important pour les moyennes de certaines épreuves.

	Moyennes	Moyennes	Ecarts	Harmo.	effectif
	Filles	Garçons	F-M		Cf pp 5-6
DANSE CHOREGRAPHIE INDIVIDUEL	15.23	13.75	1.48		
STEP	13.61	12.52	1.09		
CHOREGRAPHIE COLLECTIVE	13.05	12.27	0.78		
GYMNASTIQUE (SOL ET AGRES)	13.41	12.95	0.46		
ACROSPORT	13.84	13.59	0.25		
MUSCULATION	13.66	13.75	-0.09		
RELAIS VITESSE	13.26	13.36	-0.10		
NATATION	13.83	14.02	-0.19		
ESCALADE	13.16	13.38	-0.22		
SAVATE BOXE FRANCAISE	12.68	12.99	-0.31		
NATATION EN DUREE	13.92	14.25	-0.33		
COURSE EN DUREE	13.59	14.03	-0.44		
ARTS DU CIRQUE	13.43	13.97	-0.55		
COURSE DE DEMI-FOND	12.65	13.43	-0.79		

SAUVETAGE	13.27	14.36	-1.09		
RUGBY	13.04	14.21	-1.17		
COURSE D'ORIENTATION	12.34	13.56	-1.22		
TRIATHLON : COURSE, SAUT, LANC	12.78	14.13	-1.35		
LANCER DU JAVELOT	12.22	13.70	-1.49		
SAUT EN PENTABOND	12.86	14.37	-1.51	X	faible
HANDBALL	12.47	14.04	-1.57	X	1 candidat sur 6
BASKET-BALL	11.95	13.60	-1.65	X	1 candidat sur 5
FOOTBALL	12.01	13.85	-1.84	X	1 candidat sur 12
BADMINTON SIMPLE	12.18	14.07	-1.89	X	1 candidat sur 2
BADMINTON DOUBLE	12.00	13.95	-1.95	X	faible
TENNIS TABLE SIMPLE	11.84	13.95	-2.11	X	1 candidat sur 5
VOLLEY-BALL	11.45	13.60	-2.15	X	1 candidat sur 3
COURSE DE HAIES	11.99	14.57	-2.59	X	Très faible
DISQUE	12.33	15.48	-3.15	X	Très faible
JUDO	12.19	15.37	-3.18	X	Très faible

Décision d'harmonisation :

Ramener la différence G/F à 1,5 pt maximum dans chaque épreuve qui dépasse cet écart.

Après harmonisation, l'écart entre les garçons et les filles a été ramené à 0,92 (0,94 point en 2009).

Evolution des décisions d'harmonisation : une tendance lourde pour quelques épreuves très fréquentées.

La commission constate que quatre épreuves, issues de la CP4, parmi les plus pratiquées ont nécessité une harmonisation depuis quatre ans.

La variation du nombre d'épreuves « harmonisées » n'est en revanche pas étonnante puisqu'elle est due à des épreuves à tous petits effectifs pour lesquels les variations ponctuelles peuvent être importantes.

	Harmonisation 2007	Harmonisation 2008	Harmonisation 2009	Harmonisation 2010
Volley-ball	X	X	X	X
Basket-ball	X	X	X	X
Handball	X	X		X
Judo	X	X		X
Badminton en Simple	X	X	X	X
Tennis de table	X	X	X	X
Course de Haies	X	X	X	X

Foot		X	X	X
Disque		X		X
Javelot		X		
Badminton en double		X	X	X
Step		X		
Saut en pentabond				X

Cette décision continue à accompagner la volonté d'équité G/F qui avait été valorisée par l'inspection durant les stages "Correspond Etablissement Programme " en Lycée durant l'année scolaire 2006-2007.

Après harmonisation :

épreuves 2010 les plus défavorables pour :					
les Garçons			les filles		
CHOREGRAPHIE COLLECTIVE	12.27		VOLLEY-BALL	12.14	
STEP	12.52		BASKET-BALL	12.15	
GYMNASTIQUE (SOL ET AGRES)	12.95		LANCER DU JAVELOT	12.22	
SAVATE BOXE FRANCAISE	12.99		FOOTBALL	12.30	
RELAIS VITESSE	13.36		COURSE D'ORIENTATION	12.34	

épreuves 2010 les plus favorables pour :					
les Garçons			les filles		
NATATION en Durée	14.25		NATATION	13.83	
SAUVETAGE	14.36		JUDO	13,86	
SAUT EN ENTABOND	14.37		NATATION EN DURÉE DISQUE	13.92	
COURSE DE HAIES	14.57		DANSE CHOREGRAPHIE	14.03	
JUDO	15.37		INDIVIDUEL	15.23	
DISQUE	15.48				

7 Dispense, inaptitudes partielles et contrôle adapté : *stabilité*

Le nombre d'élèves « dispensés » est stable : 1351 (1368 en 2009 ; 1656 en 2008 ; 1569 en 2007 ; 1769 en 2006 et 1796 en 2005)

Comme les années précédentes :

- C'est dans la 3^{ème} épreuve que sont constatées le plus d'inaptitudes. La commission recommande la plus grande vigilance sur ce point.

- La commission rappelle la responsabilité des évaluateurs concernant l'acceptation des certificats médicaux qui ne remplissent pas les conditions de validité.
- L'effort des enseignants d'EPS pour mettre en œuvre la loi sur la scolarisation des élèves porteurs de handicap doit être souligné. La commission académique encourage les enseignants à renforcer cette pratique.

Répartition des candidats		2009		2010	
		Effectif	Pourcentage		
Type de candidat	Sexe				
Contrôle adapté	M	18	0.1	18	0.13
Contrôle adapté	F	71	0.4	46	0.28
Inaptes totaux	M	335	2.3	331	2.36
Inaptes partiels	M	434	3.0	440	3.13
Inaptes partiels	F	771	4.5	813	4.86
Inaptes totaux	F	1033	6.0	1020	6.10
Protocole standard	F	15331	89.1	14838	88.75
Protocole standard	M	13581	94.5	13256	94.38

8 Epreuves : d'option facultatives (ccf et ponctuelles) ; de complément (CCF) et obligatoires (ponctuelles)

Ces données ne sont toujours pas fournies par EPS NET. Ce sont les services du SIAL et du DEC qui nous permettent d'y accéder.

8.1 Epreuves d'option facultative Ponctuelles et en CCF : *une fréquentation très importante.*

Comme pour les années précédentes, plus de 4000 élèves (1 candidats sur 8) se sont inscrits à l'option facultative EPS (en CCF ou en Ponctuel).

Soixante Neuf Lycées (publics et privés) de l'Académie ont offert une certification dans le cadre de l'option facultative en CCF.

L'engouement académique pour la pratique optionnelle d'une activité physique ne faiblit pas pour les lycéens de la voie générale. Le grand nombre de candidats (surtout des filles) inscrits et présents sur certaines activités comme la danse montre bien l'intérêt que portent certains élèves à cette activité et tous les avantages qu'il y aurait à programmer plus massivement cette activité au lycée.

BAC G		2007		2008		2009		2010	
		effectifs	moyenne	effectifs	moyenne	effectifs	moyenne	eff	Moy
option fac CCF Bac G	total	1055	15.05	1035	15,5	1027	15,18	1085	15,3
	F	381	14.92	370	15,21	352	14,94	316	15,2
	M	674	15.12	665	15,63	680	15,31	768	15,4
option ponctuel bac G	total	1664	12.14	1986	12,38	2017	12	1959	12
	F	742	12.35			954	11,72	581 notées	12,40
	M	922	11.98			1063	12,25	803 notés	11,7
épreuve oblig ponctuel Bac G	total	387	11.29	167	11,15	155	11,80	28	
	F	186	11.48			65	10,65	14	12
	M	201	11.18			97	12,52	notés	

BAC T		2007		2008		2009		2010	
		effectifs	moyenne	effectifs	moyenne	effectifs	moyenne	eff	moy
option fac CCF Bac T	total	434	14,33	494	14,18	486	14,45	423	14
	F	81	14,14	122	13,97	130	14,22	89	13,60
	M	353	14,37	494	14,25	358	14,84	334	14,2
option ponctuel bac T	total	591	10,51	803	10,46	884	9,96	719	10,94
	F	160	10,86			167	9,34	169	10,94
	M	423	10,37			413	10,31	368	10,80
épreuve oblig ponctuel Bac T	total	153	10,70	147	10,06	134	10,45	28	
	F	90	10,	65	9,61	49	10,16	4	08,25
	M	63	11,6	82	10,36	85	10,80	notés	

NB : Les absences n'entrent pas dans le calcul des moyennes.

Dans l'Option ponctuelle pour le bac général on compte 294 absents sur les 1959 inscrits et 181 abs sur 719 inscrits pour le bac t.

Dans l'option facultative ponctuelle, les écart-types élevés (plus de 4 pour tous et certains comme la natation supérieurs à 6) reflètent bien l'analyse qualitative effectuée par les membres de différents jurys : cette option nécessite de disposer une compétence voire une expertise avérée dans l'activité sportive présentée. Les bonnes ou très bonnes notes sont nombreuses mais les très mauvaises également.

Recommandation :

Informer très clairement les élèves dans les établissements, avant et pendant les inscriptions, afin de limiter le nombre de candidats qui n'ont pas de réelle compétence dans l'activité liée à cette option.

Le livret élaboré sous le couvert de l'Inspection Pédagogique Régionale et communiquée par le DEC est le support indispensable de cette communication.

8.2 Epreuves obligatoires en contrôle ponctuel :

Les effectifs transmis sont étonnants par leur faiblesse cette année. Le peu d'élèves fournis par les statistiques s'étant présentés ne permet pas d'effectuer une analyse

8.3 Enseignement de complément :

70 candidats notés cette année avec une moyenne élevée.

2007		2008		2009		2010	
Effectif total	Moyenne	Eff tot	Moyenne	Eff tot	Moy	Eff	Moy
67	15,60 (bac G) 14,33 (bac T)	73	16,68 (bac G) 14,88 bac T	55 (bac G) 16 bac T	16,14 (bac G) 15 (bac T)	53(bac G) 17 (bac T)	15,94 15,81 bac g 16,41 bac t
				Eff Filles	Moy		
				15	15,93	23	16,60
				Eff Garçons	Moy		
				40	16,20	47	15,8

Quatre établissements de l'Académie proposent cet enseignement et 55 (54 en 2009) candidats (BAC G) et 14 (19 en 2008) candidats (BAC T) ont été notés cette année.

Pour le Bac G : Comme les années précédentes, nous constatons une grande homogénéité (garçons/filles) et une moyenne élevée : 16,14 (16,68 en 2008 ; 15,60 en 2007 ; 14,72 en 2006 et 15,53 en 2005).

Pour le Bac T : La moyenne est un peu plus faible 15 (14,88 en 2008 ; 14,33 en 2007) mais reste d'un bon niveau.

Les responsables de cette option estiment toujours que le coefficient de cette épreuve n'est pas à la hauteur de l'engagement qu'elle nécessite.

Proposition

Augmenter directement le coefficient de cet enseignement (coeff au moins égal à 4) ou permettre à ces élèves d'ajouter un passage dans l'option facultative ponctuelle

Ceci donnerait finalement 6 coeff pour l'eps : 2 en enseignement commun, 2 en option de complément et 2 en option ponctuelle.

9 CONCLUSION

Les résultats des élèves, après une hausse régulière depuis quelques années se sont stabilisés (13,29 de moyenne générale). Les moyennes des filles et des garçons s'inscrivaient, avant les décisions de la commission académique, dans un écart de 1,13 pt. La commission a décidé de suivre la proposition de la Commission Nationale en faisant passer cet écart à moins de 1 point. Pour cela les notes des filles ont été augmentées dans 11 épreuves.

Cette année et pour une raison inconnue, la commission n'a pas eu accès aux données EPSNET relatives à l'option facultative. Cet élément a rendu la rédaction de ce rapport plus fastidieuse, ce que nous regrettons évidemment.

Nous remercions, comme pour les années précédentes, l'ensemble des personnels, investis dans les tâches lourdes et variées, qui ont permis un fonctionnement serein et efficace de cette commission.